



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 26 juin 2008

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et Mme LALOUCH

### *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	M. Didier MARTIN	M. Louis LAURENT
M. Pierre PRIBETICH	M. Benoît BORDAT	M. Roland PONSAA
M. Jean ESMONIN	M. Christophe BERTHIER	M. Michel ROTGER
Mme Colette POPARD	M. Philippe DELVALEE	M. François NOWOTNY
M. Rémi DETANG	M. Georges MAGLICA	Mme Christine MASSU
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Anne DILLESEGER	M. Michel FORQUET
M. José ALMEIDA	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. Jean-François DODET	Mme Nelly METGE	M. Pierre PETITJEAN
M. François DESEILLE	Mlle Christine MARTIN	M. Nicolas BOURNY
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Michel JULIEN	M. Alain MARCHAND	M. Philippe GUYARD
Mme Marie-Françoise PETEL	M. Mohammed IZIMER	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Gérard DUPIRE	Mme Hélène ROY	Mme Françoise EHRE
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Patrick BAUDEMENT
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Paul HESSE	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Murat BAYAM
Mlle Badiâ MASLOUHI	M. Jean-Yves PIAN	M. Michel BACHELARD
M. Yves BERTELOOT	Mlle Stéphanie MODDE	M. Philippe BELLEVILLE
M. Patrick MOREAU	M. Philippe CARBONNEL	M. Norbert CHEVIGNY
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Alain LINGER	M. Christian PARIS
M. André GERVAIS	M. Pierre LAMBOROT	Mme Noëlle CABBILLARD.

### *Membres absents :*

M. Patrick CHAUPIS	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Christian PARIS
M. Gaston FOUCHERES	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
M. Rémi DELATTE	M. François-André ALLAERT pouvoir à Mlle Christine MARTIN
	M. Dominique GRIMPRET pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAIT
	M. Alain MILLOT pouvoir à Mme Colette POPARD
	M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à Mme Anne DILLESEGER
	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à M. Didier MARTIN
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à Mme Hélène ROY
	Mme Fadoua LALOUCH pouvoir à M. Roland PONSAA
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Jean-François DODET
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE.

## **OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME**

### **Union Nationale de la Propriété Immobilière (UNPI) 21 : demande de subvention**

L'UNPI a sollicité auprès du Grand Dijon, pour 2008, une subvention pour l'organisation de conférences débats sur le thème de la « réhabilitation des parcs privés ».

Compte tenu de l'action engagée par le Grand Dijon, au titre de la délégation, sur la reconquête du parc privé ancien et la mobilisation des propriétaires-bailleurs en faveur du développement de l'offre à loyers maîtrisés et de l'amélioration de la performance énergétique des logements, il est proposé d'accorder à la

chambre syndicale des propriétaires et copropriétaires de Côte d'Or une subvention, pour 2008, d'un montant de 1500 €, intervenant en complément de l'aide financière attribuée à l'association par la Ville de Dijon.

Réunissant 2500 adhérents, l'association gère un budget annuel de l'ordre de 135 000 €.

Vu l'avis de la Commission,

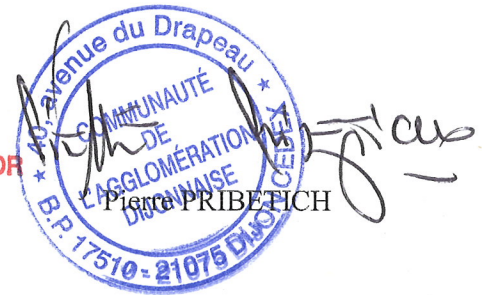
**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'attribuer** à la Chambre syndicale des propriétaires et copropriétaires de Côte d'Or (*UNPI*) – 21 Boulevard Carnot 21000 DIJON, au titre de l'exercice 2008 et dans le cadre de l'organisation de conférences-débats sur le thème de la « réhabilitation des parcs privés » en faveur du développement de l'offre à loyers maîtrisés et de l'amélioration de la performance énergétique des logements, une subvention d'un montant de 1 500 € dont le mandatement interviendra en un seul versement au cours du second semestre 2008 ;
- **de dire** que le montant correspondant à la dépense sera imputé sur les crédits du budget de l'exercice 2008,
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte utile à la bonne administration de cette décision.

Pour extrait conforme,  
Le Président  
Pour le Président

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

- 7 JUIL. 2008



Publié le - 1 JUIL. 2008  
Déposé en Préfecture le